

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SÉANCE
10 octobre 2026

DATE DE CONVOCATION
03 octobre 2026

DATE D’AFFICHAGE
13 octobre 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 33

PRÉSENTS 26

PROCURATION(S) 7

VOTANTS 33

QUORUM 17

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **DIX OCTOBRE** DE L’AN DEUX MILLE VINGT SIX à 10H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s’est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :

Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. LEGO, AVOLLÉ, AÏT BABA, COQUELET, BALUT, GHOUL, BOUCAT, NDIAYE, DOUCOURÉ, GRESSENT, DELIKAYA, GUILLON, SVINH, RABOTOT

Mmes ROUSSELIN, BENAMARA, LEFEBVRE, POUHÉ, ALTUNTAS, BEHILIL-RAMDANE, CARDONA GIL, FOUAK NTONDELE, CADEIA, VINCENT, LAMBERT.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : MM. CORNILLEAU, MARC et Mme DORDAIN, DESLANDES, ABOKI, YERLIKAYA, DEBOISSY.

Avaient donné pouvoir : Mme DORDAIN à M. JAMET, Mme DESLANDES à Mme ALTUNTAS, M. CORNILLEAU à M. BOUCAT, Mme ABOKI à Mme CADEIA, Mme YERLIKAYA à Mme LAMBERT, M. MARC à M. AÏT BABA, Mme DEBOISSY à Mme ROUSSELIN.

Mme Elisabeth LAMBERT

est nommée Secrétaire à l’ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIÈRES, EL OUERDIGHI, BACHELOT, Mmes ECHARD-GOUBERT, ROSSIGNOL, LE FAUCHEUR, JÉGU, ZAPPIA.

Délibération N°20

CONTRAT DE PARTENARIAT ENTRE L’ASSOCIATION 100 CHANCES 100 EMPLOIS ET LA VILLE

M. Lahsaine AÏT BABA expose au Conseil municipal,

L’association 100 Chances/100 Emplois est un acteur engagé de l’égalité des chances et, à ce titre, elle revendique que quels que soient ses origines, son statut social, ses différences, chaque jeune doit avoir la chance de construire son avenir et que l’emploi est un facteur d’intégration et de développement personnel important.

Le Hub de l’Emploi de Val-de-Reuil, dans le cadre de ses missions d’accompagnement des Rolivalois, les soutient dans leur recherche d’emploi ainsi que dans leurs démarches d’orientation professionnelle, d’accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité. Il s’appuie sur des dispositifs internes ou externes qui lui permettent de mener à bien sa mission.

L’objet de la présente convention est de définir les conditions d’un partenariat entre l’association 100 Chances 100 Emplois et la Ville permettant de cadrer le champ d’actions de chacun dans la mise en application des actions communes mises en place sur le territoire.

Accusé de réception en préfecture
N° 2427/01022-20261003-8810-2026
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception : 13/10/2026

Ce programme cible toutes les personnes entre 16 à 30 ans avec une attention particulière pour intégrer au maximum des personnes issus des QPV quel que soit leur niveau de qualification. Sont ainsi visés les jeunes talents proches de l'emploi, pour qui les conseils des entreprises seraient la dernière marche vers l'emploi, et/ou ceux plus éloignés de l'emploi, qui ont besoin de reprendre confiance et pour qui le programme 100 Chances – 100 Emplois sera une étape vers l'emploi même si celui-ci n'est pas immédiat.

L'accueil des plus de 30 ans est également possible tant qu'ils ne sont pas majoritaires dans le dispositif.

Le programme s'articule autour de 4 étapes :

- **Une information collective** : chaque personne intéressée participe à une réunion l'informant et lui expliquant le déroulé du programme et les engagements à prendre.
- **5 jours de coaching** intégrant deux demi-journées de rencontres et de simulations d'entretiens avec les entreprises. L'enjeu de ce temps est de permettre à chaque jeune de reprendre confiance en soi, d'acquérir les codes de l'entreprise, de préparer des entretiens et de mieux formaliser son projet professionnel.
- **Le Pitch** : la rencontre des jeunes avec les entreprises, au travers d'un pitch pour des propositions concrètes.
- **Le parrainage** qui accompagne le jeune et lui permet de développer ses compétences et ses talents.

Grâce au réseau d'entreprises du Hub de l'Emploi, Pilote Emploi et des deux Pilotes Entreprises, Schneider Electric et SOS Intérim, aux expertises multiples, l'action 100 Chances – 100 Emplois permet à chaque participant de reprendre confiance dans ses capacités et son avenir.

Sur les trois dernières sessions de 100 Chances - 100 Emplois, 32 personnes ont été accompagnées, 21 d'entre elles sont sorties en emploi, en formation ou en stage.

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans à compter de sa date de signature, elle pourra être prolongée sous réserve de la signature d'un avenant.

Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer le contrat de partenariat avec l'association 100 Chances - 100 Emplois.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Marc-Antoine JAMET

